

GROUP	5	HERBICIDE
GROUP	15	HERBICIDE

GROUPE	5	HERBICIDE
GROUPE	15	HERBICIDE

# STRIM<sup>®</sup>/MD MTZ

## HERBICIDE

**Emulsifiable Concentrate / Concentré Émulsifiable**

**FOR USE IN SOILS WITH AN ORGANIC MATTER CONTENT OF 1 - 10%**

**POUR UTILISATION DANS LES SOLS COMPORTANT DE 1 À 10 % DE MATIÈRE ORGANIQUE**

**STRIM MTZ Herbicide provides Annual Grass and Broadleaf Weed Control**

**L'herbicide STRIM MTZ supprime les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles**

**AGRICULTURAL / USAGE AGRICOLE**

**ACTIVE INGREDIENTS: / PRINCIPE ACTIF :**

S-Metolachlor\* / S-métolachlore\* ..... 405 g/L

\*and R-enantiomer / \*et R-énantiomère

Metribuzin / Métribuzine..... 135 g/L

**REGISTRATION NO.: 33753 / N° D'HOMOLOGATION : 33753**

**PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CAUTION - EYE IRRITANT**  
**ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX**

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

**For Product Use Information Call: 1-800-438-6071. / Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071.**

**FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

**Net Contents: 1 Litre to Bulk / Contenu Net : 1 Litre - Vrac**

**HERBICIDE**

**UPL AgroSolutions Canada Inc. • 630 Freedom Business Center, Suite 402  
 King of Prussia, PA 19406 U.S.A. • 1-800-438-6071**



## NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

## FIRST AID

**IN CASE OF POISONING**, contact a physician or a poison control centre **IMMEDIATELY**. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**If swallowed**, call a poison control centre or doctor **IMMEDIATELY** for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If in eyes**, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If on skin or clothing**, take off contaminated clothing. Rinse skin **IMMEDIATELY** with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled**, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

## TOXICOLOGICAL INFORMATION

If swallowed, there is no specific antidote. Treat symptomatically. One of the active ingredients in this product, metribuzin, may cause breathing difficulties and sedation. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

## PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Harmful if swallowed. May cause eye irritation. Avoid contact with eyes and skin. Do not contaminate food, feed, domestic or irrigation water supplies, lakes, streams and ponds.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. If ventilation is not adequate during mixing, loading, clean-up and repair, wear a respirator with a NIOSH-approved organic-vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides OR a NIOSH-approved canister approved for pesticides.

Do not eat, drink, smoke or apply cosmetics in areas where there is potential for exposure to this product. Wash hands and face with soap and warm water before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of the gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing. Wear freshly laundered clothes daily. Store and wash all protective clothing separately from household laundry. Wash clothing in detergent and hot water before reuse.

It is recommended that this product not be applied in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers wearing personal protective equipment may be in the area during application.

Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and human activity, such as houses, cottages, schools and recreational areas, is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings.

**DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

**CAUTION:** Do not graze treated immature crops or cut for hay. Sufficient data are not available to support such uses. Make only one application per season.

DO NOT apply by aerial application equipment.

Do not exceed rates recommended on this label.

## ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

This product contains an active ingredient and aromatic petroleum distillates which are toxic to aquatic organisms.

**TOXIC** to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative **filter** strip between the treated area and the edge of the water body.

## STORAGE

Store this product away from food or feed.

## DISPOSAL

### Unwanted, unused product

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

### FOR RECYCLABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

### FOR REFILLABLE CONTAINERS:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not use this container for any other purpose.

**FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300**

## PRODUCT INFORMATION

STRIM® MTZ Herbicide is specially designed for soybean and potato growers in soils with an organic matter content of 1 - 10%. STRIM MTZ Herbicide provides early season residual control of troublesome weeds. STRIM MTZ Herbicide should not be used in soybeans or potatoes growing on coarse soils with organic matter content of less than 1% or greater than 10%.

## WEEDS CONTROLLED:

### Grass Weeds:

Barnyard grass  
Crab grass  
Fall panicum  
Giant foxtail  
Green foxtail  
Johnson grass (seedling)  
Witch grass  
Yellow foxtail

### Broadleaf Weeds:

Common chickweed  
Common ragweed  
Dandelion (seedling)  
Eastern black nightshade<sup>1</sup>  
Green smartweed  
Lady's-thumb  
Lamb's-quarter  
Redroot pigweed<sup>2</sup>  
Velvetleaf  
Wild mustard  
Yellow nutsedge<sup>3</sup> (suppression only)

<sup>1</sup> Pre-emergent treatments sometimes give better control than pre-plant incorporated.

<sup>2</sup> Some naturally occurring triazine tolerant biotypes of these weeds may not be controlled by STRIM MTZ Herbicide.

<sup>3</sup> Pre-plant incorporated treatment only. Extended periods of dry hot weather following application may result in reduced nutsedge control.

## DIRECTIONS FOR USE

When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests.

**DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**Field Sprayer Application:** DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

DO NOT apply using aerial application equipment.

## Spray Buffer Zones:

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Spray Buffer Zones (metres) required for the protection of:		
	Crop	Aquatic Habitat	Terrestrial Habitat
Field sprayer	All field crops	29	10

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

## ACTIVATION

In order to activate STRIM MTZ Herbicide a small amount of rainfall or irrigation is required following application. In areas of low rainfall, follow pre-emergence application by light irrigation of 0.7 to 1.27 cm of water. Do not apply heavy irrigation immediately after application. As with many surface-applied herbicides, weed control and crop tolerance may vary with rainfall and/or soil texture.

## SOYBEAN - Eastern Canada Only

TIMING	WEEDS CONTROLLED	STRIM MTZ HERBICIDE RATE <sup>1</sup>	RATE OF TANK MIX PARTNER <sup>2</sup>	COMMENTS
Preemergent	Labelled weeds	2.9 - 3.9 L/ha	n/a	Injury to soybeans or reduced weed control may occur when STRIM MTZ Herbicide is applied to soils with a pH of 7.5 or higher. Soybean seeds must be planted at least 4 cm below the soil surface or crop injury may result. Do not apply if soybeans have emerged.
	Labelled weeds plus emerged annual and perennial weeds	2.9 - 3.9 L/ha	900 g ae/ha glyphosate (present as potassium salt, isopropylamine salt, or di-ammonium salt) <sup>3</sup>	
Pre Plant Incorporated	Labelled weeds	2.9 - 3.9 L/ha	n/a	VARIETIES: Consult your chemical dealer, or your seed supplier for information on the metribuzin tolerance of soybean varieties, prior to STRIM MTZ Herbicide use.

<sup>1</sup> Use the higher rate of STRIM MTZ Herbicide for control of heavier weed populations.

<sup>2</sup> Consult the label of the product(s) to be tank mixed with STRIM MTZ Herbicide for specific instructions regarding broadleaf weeds, soil-type variations and rotational crop, grazing and other restrictions.

<sup>3</sup> Some perennial weeds may not be controlled with this rate of glyphosate. Consult the glyphosate labels regarding perennial weeds controlled.

## POTATO

TIMING	WEEDS CONTROLLED	STRIM MTZ HERBICIDE RATE <sup>1</sup>	COMMENTS
Pre-emergence	Labelled weeds	2.9 - 3.9 L/ha	Do not use on the varieties Belleisle, Tobique or Superior as crop injury may result. Potato varieties may vary in their tolerance to STRIM MTZ Herbicide. When using STRIM MTZ Herbicide for the first time on a particular variety, always confirm tolerance before using on a field scale. Do not apply at ground crack or if potatoes have emerged. Do not harvest within 60 days of application. Apply after hilling. Hilling operations made after application of STRIM MTZ Herbicide will reduce weed control. One application per year.
Pre-plant Incorporation	Labelled weeds	2.9 - 3.9 L/ha	Do not apply more than 3 L/ha in Western Canada.

<sup>1</sup> Use the higher rate of STRIM MTZ Herbicide for control of heavier weed populations.

### APPLICATION INFORMATION

- Applications of STRIM MTZ Herbicide made at rates above those recommended may result in burning, yellowing or stunting of the crop. If heavy rains occur soon after application, plant injury may result, especially in poorly drained areas where water may stand for several days. Soybean seeds must be planted at least 4 cm below the soil surface.
- VARIETIES: Consult your chemical dealer, or your seed supplier for information on the metribuzin tolerance of soybean varieties, prior to STRIM MTZ Herbicide use.
- DO NOT USE STRIM MTZ HERBICIDE ON SOILS WITH AN ORGANIC MATTER CONTENT OF LESS THAN 1% OR GREATER THAN 10%.
- If drought conditions persist after a pre-emergent application, annual weed control may not be adequate.
- Do not apply more than once per season regardless of the timing of application.
- Uneven application such as swath overlapping, variable tractor speed, spraying on turns, etc., may result in crop injury and increase chances of injury to succeeding crops. After harvest, tillage practices that provide thorough mixing of the soil may be helpful in reducing the chance of injury to succeeding crops.
- Apply specified dosage as pre-emergence broadcast spray in 150 to 300 L of water per hectare and as pre-plant incorporated in at least 100 L of water per hectare.
- DO NOT apply using aerial application equipment.

### PRE-PLANT INCORPORATION:

- Avoid deep incorporation since reduced weed control and/or crop injury may result.
- Incorporate with implements, which provide uniform, shallow incorporation (example: finishing disk, harrow, rolling cultivator, etc.).
- A single incorporation is satisfactory, however a second incorporation will generally improve herbicide soil blending and improves weed control (particularly on coarse soils).
- On sandy soils, heavy rainfall following an incorporated treatment may cause leaching of the herbicide.

### PRE-EMERGENT APPLICATION:

- Apply evenly to a firm, lump-free seed bed.
- Rain is required within 10 days or a shallow cultivation or use of a rotary hoe is necessary.
- Pre-emergent applications may also be made in reduced tillage, ridge tillage, and no-till systems.
- Minimize exposure of untreated soil when cultivating or fertilizing.
- Dry weather conditions as well as excessive rainfall or irrigation following application may reduce weed control.
- For improved burn down of **small** emerged annual weeds, the following additives may be used:  
Fertilizer, 28-0-0, or 10-34-0 at 5% v/v  
Crop oil concentrate at 1% v/v  
Non-ionic surfactant at 0.1% v/v

- If annual weeds are larger or perennial weeds are present use glyphosate herbicide in the tank mix (See preceding table).

## MIXING AND SPRAYING INSTRUCTIONS

- Spray Pressure - 200 - 300 kPa
- Keep bypass line at bottom of tank to minimize foaming.
- Use screens no finer than 0.3 mm (50 mesh) in nozzle and in-line strainers (felt filters, or smaller screens will become clogged). A 16 mesh screen is recommended for the filter on the inlet side of the pump.
- Nozzle tips should be no finer than 6502, 8002 or TK 2.
- Do not use airblast or other high pressure spray equipment to apply STRIM MTZ Herbicide.
- VIGOROUS, CONTINUOUS AGITATION IS ESSENTIAL FOR PROPER MIXING THROUGHOUT FILLING AND SPRAYING OPERATIONS. RETURN LINE AGITATION IS NOT SUFFICIENT. SPARGE TUBE, JET OR MECHANICAL AGITATION IS REQUIRED. AGITATION SHOULD BE SUFFICIENT TO CREATE A RIPPLING OR ROLLING ACTION ON THE SURFACE. A PUMP MUST BE OF SUFFICIENT CAPACITY TO PROVIDE ADEQUATE VOLUME THROUGH THE BY-PASS AND/OR JET AGITATION SYSTEM TO PROVIDE SUFFICIENT AGITATION EVEN WHILE THE BOOMS ARE OPERATING.
- The sprayer should be checked frequently during application to be sure it is working properly and delivering a uniform spray pattern.
- Avoid over-laps that will increase dosages above those recommended.

Before mixing STRIM MTZ Herbicide and its labelled tank-mixtures, examine the spray equipment making sure it is completely clean and free of rust or corrosion. To ensure the equipment is free of any residues from previously used pesticides, flush lines with clean water or recommended detergents. Use an approved method for disposing of rinse water.

Refer to the other product label for pertinent recommendations regarding mixing procedures. The proper mixing sequence for STRIM MTZ Herbicide and recommended tank-mixtures is as follows:

1. Fill sprayer 1/4 full of carrier. Start gentle agitation.
2. Add other dry flowable or wettable granule tank-mix partners, if applicable, and agitate thoroughly.
3. Add liquid STRIM MTZ Herbicide and continue to agitate thoroughly.
4. Fill tank 9/10 full of carrier and add solution tank-mix partners, if applicable.
5. Top off tank with carrier, maintain agitation and spray.
6. Do not let stand without agitation.
7. **At the end of each spray day, rinse out the tank and sprayer lines with water.**

STRIM MTZ Herbicide and all registered mixtures should be kept agitated once mixed and then sprayed out immediately. Do not allow mixtures to stand for prolonged periods of time. Water quality, pH, temperature and/or other components of the mixture may affect how long the mixture can stand before application.

## SPRAYER CLEANUP

Spray equipment must be thoroughly cleaned to remove remaining traces of herbicide that might injure other crops. Drain any remaining spray solution of STRIM MTZ Herbicide from the spray tank and discard in non-crop areas away from water supplies. Rinse the spray tank and refill with water, adding a heavy-duty detergent at the rate of 250 mL/100 L of water. Recycle this mixture through the equipment for 5 minutes and spray out. Repeat this procedure twice. Fill the spray tank with clean water, recycle for 5 minutes, and spray out. Clean pump and nozzle screens thoroughly. Wash away any spray mixture from the outside of the spray tank, nozzles or spray rig.

## ROTATIONAL CROP INFORMATION

- Rotation crops such as onions, celery, peppers, Cole crops, lettuce and spinach, sugar beets, table beets and turnips, pumpkin and squash, cucumbers and melons, tobacco, and non-triazine tolerant canola (rapeseed) are sensitive to STRIM MTZ Herbicide and may be injured if planted in soil treated with STRIM MTZ Herbicide during the year of application or the following crop year.
- Fall seeded or cover crops such as wheat, oats, and rye may be injured when seeded within the same season as the application of STRIM MTZ Herbicide.

## RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that the components in STRIM MTZ Herbicide contain both a Group 5 and a Group 15 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Group 5 and/or Group 15 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

### To delay herbicide resistance:

Where possible, rotate the use of STRIM MTZ Herbicide or other Group 5 and 15 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.

Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.

Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.

Monitor treated weed populations for resistance development.

Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.

Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.

For further information or to report suspected resistance, contact Company representatives at 1-800-438-6071.

UPL, the UPL logo and STRIM MTZ are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

©2024 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20200814-11287-022124



## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion. Administrer un traitement symptomatique. L'une des matières actives présentes dans ce produit, le métribuzine, peut provoquer des difficultés respiratoires et une sédation. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

## PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si ingéré. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale, les sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Si la ventilation est inadéquate pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations, porter un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer de cosmétiques aux endroits où il y a risque d'exposition à ce produit. Se laver les mains et le visage à l'eau chaude et savonneuse avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer immédiatement tout vêtement imbibé de pesticide. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Portez des vêtements fraîchement lavés chaque jour. Ne pas ranger ni laver les vêtements de protection avec les vêtements de la maisonnée. Laver les vêtements avec de l'eau chaude et un détergent avant de les réutiliser.

On recommande de ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou indirectement (dérive). Seuls des personnes portant l'équipement de protection individuelle requis peuvent se trouver sur les lieux du traitement pendant l'application.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traitées dans le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

**ATTENTION** : Ne pas laisser paître le bétail dans des cultures immatures traitées, ni couper celles-ci pour le foin. Il n'existe pas de données suffisantes pour appuyer un tel emploi. N'effectuer qu'un seul traitement par saison.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. Ne pas dépasser les doses recommandées sur la présente étiquette.

## PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans la section **MODE D'EMPLOI**.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduit par l'inclusion d'une bande de végétation **filtrante** entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

## ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

## ÉLIMINATION

### Produit non-utilisé ou dont on veut se départir

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## ÉLIMINATION DU CONTENANT :

### CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300**

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide STRIM MTZ est conçu spécialement pour répondre aux besoins des producteurs qui cultivent du soja et des pommes de terre dans des sols qui comportent de 1 à 10 % de matière organique. Par son effet résiduel, l'herbicide STRIM MTZ assure la suppression des mauvaises herbes tenaces en début de saison. L'herbicide STRIM MTZ ne devrait pas être utilisé sur le soja ou les pommes de terre cultivés dans des sols à texture grossière contenant moins de 1 % ou plus de 10 % de matière organique.

## MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

### GRAMINÉES :

Digitaire  
Échinochloa pied-de-coq  
Panic capillaire  
Panic d'automne  
Sétaire géante  
Sétaire glauque  
Sétaire verte  
Sorgho d'Alep (jeunes pousses)

### MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES :

Abutilon  
Amarante à racine rouge<sup>2</sup>  
Chénopode blanc  
Morelle noire de l'Est<sup>1</sup>  
Moutarde des champs  
Petite herbe à poux  
Pissenlit (jeunes pousses)  
Renouée persicaire  
Renouée scabre  
Souchet comestible<sup>3</sup> (répression seulement)  
Stellaire moyenne

<sup>1</sup> Les traitements en prélevée donnent parfois une meilleure suppression que les traitements par incorporation en présemis.

<sup>2</sup> Certains biotypes naturels de ces mauvaises herbes sont résistants aux triazines et peuvent ne pas être supprimés par l'herbicide STRIM MTZ.

<sup>3</sup> Traitement par incorporation en présemis seulement. Les périodes prolongées de temps chaud et sec survenant après le traitement peuvent réduire la suppression du souchet.

## MODE D'EMPLOI

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

## Zones tampons de pulvérisation :

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres vulnérables (tels que les prairies, les zones boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les milieux humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de :		
	Culture	Habitat aquatique	Habitat terrestre
Pulvérisateur de grande culture	Toutes les grandes cultures	29	10

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) recommandée parmi les produits employés et appliquer en utilisant la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associés à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

## ACTIVATION

Pour activer l'herbicide STRIM MTZ, une petite quantité de pluie ou d'irrigation est requise après l'application. Dans les secteurs où il y a peu de précipitations, faire suivre l'application en prélevée d'une légère irrigation, soit 0,7 à 1,27 cm d'eau. Ne pas arroser abondamment immédiatement après l'application. Comme c'est le cas pour d'autres herbicides appliqués en surface, la suppression des mauvaises herbes et la tolérance de la culture peuvent varier en fonction des précipitations et/ou de la texture du sol.

## SOJA - Est du Canada seulement

PÉRIODE D'APPLICATION	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSE DE L'HERBICIDE STRIM MTZ <sup>1</sup>	DOSE DU PRODUIT D'ASSOCIATION <sup>2</sup>	REMARQUES
Prélevée	Mauvaises herbes figurant sur l'étiquette	2,9 - 3,9 L/ha	s.o.	Les dommages au soja ou la suppression des mauvaises herbes peuvent être réduits lorsque l'herbicide STRIM MTZ est appliqué sur des sols dont le pH est de 7,5 ou plus. Les semences de soja doivent être mises en terre à au moins 4 cm sous la surface du sol, à défaut de quoi des dommages à la culture pourraient survenir. Ne pas utiliser après la levée du soja.
	Mauvaises herbes figurant sur l'étiquette, plus mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	2,9 - 3,9 L/ha	900 g é.a./ha de glyphosate (présent sous forme de sel de potassium, de sel d'isopropylamine ou de sel de diammonium). <sup>3</sup>	
Incorporation en présemis	Mauvaises herbes figurant sur l'étiquette	2,9 - 3,9 L/ha	s.o.	VARIÉTÉS : Avant d'utiliser l'herbicide STRIM MTZ, consultez votre détaillant de produits chimiques ou votre fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance à la métribuzine des variétés de soja.

<sup>1</sup> Utiliser la dose la plus élevée d'herbicide STRIM MTZ en cas de suppression forte infestation de mauvaises herbes.

<sup>2</sup> Consulter l'étiquette des produit(s) à mélanger avec l'herbicide STRIM MTZ pour obtenir des instructions spécifiques concernant les mauvaises herbes à feuilles larges, les variations des types de sols et les cultures de rotation, le pâturage et les autres restrictions.

<sup>3</sup> Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par cette dose de glyphosate. Consulter l'étiquette du glyphosate au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.

## POMMES DE TERRE

PÉRIODE D'APPLICATION	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSE DE L'HERBICIDE STRIM MTZ <sup>1</sup>	REMARQUES
Prélevée	Mauvaises herbes figurant sur l'étiquette	2,9 - 3,9 L/ha	Ne pas utiliser dans les variétés Belleisle, Tobique ou Superior, à défaut de quoi des dommages à la culture pourraient survenir. Les variétés de pommes de terre varient quant à leur tolérance à l'herbicide STRIM MTZ. Lorsque l'on utilise l'herbicide STRIM MTZ pour la première fois dans une variété particulière, il faut toujours confirmer la tolérance avant l'emploi à grande échelle. Ne pas appliquer lorsque le sol se fendille ou si les pommes de terre commencent à lever. Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement. Traiter après le buttage. Le buttage effectué après l'application de l'herbicide STRIM MTZ réduira la maîtrise des mauvaises herbes. Une application par année.
Incorporation en présemis	Mauvaises herbes figurant sur l'étiquette	2,9 - 3,9 L/ha	Ne pas appliquer plus de 3 L/ha dans l'Ouest du Canada.

<sup>1</sup> Utiliser la dose la plus élevée d'herbicide STRIM MTZ en cas de suppression forte infestation de mauvaises herbes.



## DIRECTIVES CONCERNANT L'APPLICATION

- L'herbicide STRIM MTZ, s'il est appliqué à des doses supérieures aux doses recommandées, peut causer des brûlures à la culture ou, encore, le jaunissement ou le rabougrissement de celle-ci. Si de fortes pluies surviennent peu de temps après le traitement, la culture peut être endommagée, particulièrement dans les zones mal égouttées où l'eau peut rester pendant plusieurs jours. Les semences de soja doivent être placées à au moins 4 cm sous la surface.
- VARIÉTÉS : Consulter le détaillant de produits chimique ou le fournisseur de semences pour de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soja au métribuzine avant d'utiliser l'herbicide STRIM MTZ.
- NE PAS UTILISER L'HERBICIDE STRIM MTZ SUR DES SOLS COMPORTANT MOINS DE 1 % OU PLUS DE 10 % DE MATIÈRE ORGANIQUE.
- Si le temps sec persiste après une application de surface en prélevée, la suppression des mauvaises herbes annuelles risque de ne pas être satisfaisante.
- Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison, quelle que soit le calendrier d'application.
- Une application inégale résultant du chevauchement des passages du pulvérisateur, d'une variation de la vitesse du tracteur, d'un épandage dans les tournants, etc., pourrait causer des dommages à la culture et augmenter le risque de dommages aux cultures subséquentes. Après la récolte, les pratiques culturales qui ont pour effet de bien mélanger le sol peuvent contribuer à réduire le risque de dommages aux cultures subséquentes.
- Appliquer à la dose indiquée en traitement généralisé, dans 150 à 300 L d'eau à l'hectare pour les traitements de prélevée et dans au moins 100 L d'eau à l'hectare pour l'incorporation en présemis.
- NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

## APPLICATION PAR INCORPORATION EN PRÉ-SEMIS

- Éviter d'incorporer en profondeur, car la suppression des mauvaises herbes sera moins efficace et les risques de dommages aux cultures seront accrus.
- Incorporer avec des outils qui assurent une incorporation uni forme et à faible profondeur (pulvérisateur, herse, houe rotative, etc.).
- Une seule incorporation donne des résultats satisfaisants; toutefois, une seconde incorporation améliore en général le mélange de l'herbicide avec le sol et la suppression des mauvaises herbes (particulièrement sur les sols à texture grossière).
- Sur les sols sablonneux, toute précipitation abondante suivant l'incorporation au sol peut causer le lessivage de l'herbicide.

## APPLICATION EN PRÉLEVÉE :

- Appliquer uniformément sur un lit de semences ferme et exempt de grosses mottes.
- Il doit pleuvoir dans les 10 jours suivant l'application, à défaut de quoi un sarclage léger ou l'utilisation d'une houe rotative sera nécessaire.
- L'application en prélevée convient également aux systèmes avec travail réduit du sol, aux cultures sur billons ou au semis direct.
- Limiter l'exposition du sol non traité lorsqu'on travaille le sol ou qu'on fertilise.
- Un temps sec ainsi que des pluies ou une irrigation excessive après le traitement peuvent réduire l'efficacité de la suppression des mauvaises herbes.
- Pour améliorer la suppression par contact des **petites** mauvaises herbes annuelles levées, les additifs suivants peuvent être utilisés :  
Engrais, 28-0-0 ou 10-34-0 à 5 % v/v  
Huile adjuvante concentrée à 1 % v/v  
Agent tensioactif non ionique à 0,1 % v/v
- En présence de mauvaises herbes annuelles de grande taille ou de mauvaises herbes vivaces, ajouter un herbicide à base de glyphosate dans le mélange (voir le tableau précédent).

## DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION

- Pression de pulvérisation : 200 à 300 kPa.
- Maintenir la conduite de dérivation au fond de la cuve pour réduire le plus possible la formation de mousse.
- Utiliser des tamis d'au moins 0,3 mm (au plus 50 mailles) dans les buses et les filtres du pulvérisateur (les filtres en feutre ou dont les mailles sont plus petites se bloqueront). On recommande l'utilisation d'un tamis de 16 mailles du côté aspiration de la pompe.
- Utiliser des buses 6502, 8002 ou TK2 ou des buses de plus fort calibre.
- Ne pas utiliser de pulvérisateur à jet porté ou d'autre matériel de pulvérisation à haute pression pour appliquer l'herbicide STRIM MTZ.
- L'AGITATION DOIT ÊTRE VIGOUREUSE ET CONTINUE PENDANT LE REMPLISSAGE ET LA PULVÉRISATION AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE APPROPRIÉ. L'AGITATION ASSURÉE PAR LA CONDUITE DE RETOUR EST INSUFFISANTE. IL FAUT QUE LE PULVÉRISATEUR SOIT DOTÉ D'UN TUBE DE BARBOTAGE, D'UN JET D'AGITATION OU D'UN DISPOSITIF D'AGITATION MÉCANIQUE. L'AGITATION DOIT CRÉER DES ONDULATIONS À LA SURFACE DU LIQUIDE. LA POMPE DOIT FOURNIR UN DÉBIT ADÉQUAT AU SYSTÈME DE DÉRIVATION OU D'AGITATION PAR JET AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE HOMOGENE ET CE, MÊME LORSQUE LES RAMPES SONT EN FONCTION.
- Vérifier fréquemment le pulvérisateur pendant les traitements pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et qu'il produit un brouillard uniforme.
- Éviter les chevauchements qui entraîneront un dépassement des doses recommandées.

Avant d'ajouter l'herbicide STRIM MTZ et ses produits d'association autorisés dans la cuve du pulvérisateur, examiner le matériel de pulvérisation et s'assurer qu'il est entièrement propre et exempt de rouille ou de corrosion. Pour éviter toute contamination par des résidus de pesticides utilisés antérieurement, rincer les conduites avec de l'eau propre ou les détergents recommandés. Éliminer les eaux de rinçage en utilisant une méthode approuvée.

Consulter l'étiquette des autres produits pour connaître les méthodes de mélange recommandées. Voici la séquence recommandée pour l'herbicide STRIM MTZ et les produits d'association recommandés.

1. Remplir la cuve du pulvérisateur au quart avec le support de pulvérisation. Agiter lentement.
2. Ajouter les produits d'association en poudre ou granulés mouillables, au besoin, et agiter à fond.
3. Ajouter l'herbicide liquide l'herbicide STRIM MTZ et continuer d'agiter à fond.
4. Remplir la cuve aux 9/10 du support de pulvérisation et ajouter tout autre produit liquide à mélanger.
5. Remplir le reste de la cuve du support de pulvérisation, maintenir l'agitation et pulvériser.
6. Ne pas laisser reposer sans agitation.
7. **À la fin de chaque journée de pulvérisation, rincer la cuve et les conduites du pulvérisateur avec de l'eau.**

L'herbicide STRIM MTZ et ses mélanges en cuve homologués doivent être maintenus en agitation en tout temps et pulvérisés immédiatement. Ne pas laisser le mélange reposer pendant une période prolongée. La qualité de l'eau, le pH, la température et d'autres caractéristiques du mélange peuvent influencer sur la durée de conservation de celui-ci.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant l'herbicide STRIM MTZ. Bien rincer la cuve du pulvérisateur, puis la remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL d'un détergent puissant par 100 L d'eau. Faire circuler le mélange dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes, puis vider la cuve par le circuit de pulvérisation. Répéter ces étapes une deuxième fois. Faire un dernier rinçage en remplissant la cuve d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures de la cuve, les buses et les rampes.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES EN ROTATION

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, choux, laitue, épinard, betterave à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (navette) non tolérant aux triazines sont sensibles à l'herbicide STRIM MTZ et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec l'herbicide STRIM MTZ pendant l'année du traitement ou l'année suivante.
- Les cultures-abri ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où l'herbicide STRIM MTZ a été utilisé.

## RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, noter que l'herbicide STRIM MTZ contient des herbicides à la fois du groupe 5 et du groupe 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des individus naturellement résistants à l'herbicide STRIM MTZ et aux autres herbicides des groupes 5 et/ou 15. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### **Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :**

Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de l'herbicide STRIM MTZ ou d'autres herbicides des groupes 5 et 15 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes dans le champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de l'entreprise au 1-800-438-6071.

UPL, le logo d'UPL et STRIM MTZ sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2024 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20200814-11287-022124